

					Plus
--	--	--	--	--	------

enquête publique servitudes aéronautiques Boîte de réception x



hirondelle.connectee@laposte.net

À moi

22:26 (Il y a 22 heures) ☆



Bonjour,

Je vous contacte dans le cadre de l'enquête publique concernant les servitudes aéronautiques de l'aéroport de Grenoble.

J'ai lu le dossier de l'enquête publique et je vous fais part de quelques remarques :

A la lecture du dossier je n'ai pas compris ce qui motivait l'objet de cette enquête publique. Nouvelles réglementations ? Autres ? Car dans le dossier il est bien stipulé qu'il n'y a pas de changement concernant l'aéroport.

Avant cette enquête, je n'ai jamais entendu parler de ces servitudes liées au dégagement des avions. Est-ce nouveau ? Est-ce que ce sont des servitudes modifiées ? Cela est d'ailleurs étonnant car le Grand-Lemps n'est pas à proximité de la piste de l'aéroport.

et enfin, le dossier indique que le mode de circulation des avions influe sur le PSA. Est-ce qu'il serait possible de ne pas impacter les villages ?

Je vous en remercie,